



Recherches-système en agriculture et développement rural

Symposium international

Montpellier, France – 21-25 novembre 1994

Systems-Oriented Research in Agriculture and Rural Development

International Symposium

Montpellier, France – 21 to 25 November 1994

Communications / Papers



(P)

Sécurisation foncière et relations entre agriculture et élevage au lac Alaotra (Madagascar)

Garin Patrice¹ ; Teyssier André² ; Elson Lucien N.³

¹CIRAD-SAR, BP 5035, 34032 Montpellier cedex, France

²CIRAD-SAR, BP 5035, 34032 Montpellier cedex, France

³Projet Imamba-Ivakaka, Ambatondrazaka, Madagascar

Introduction

Le succès d'un aménagement hydroagricole peut aboutir à sa destruction. A Madagascar, les périmètres rizicoles construits dans la plaine du lac Alaotra par la SOMALAC (Société malgache d'aménagement du lac Alaotra, privatisée depuis 1991) à partir de 1960 atteignent un point de saturation : l'attraction exercée depuis trente ans par les lots de rizières aménagées a conduit à une immigration sans précédent, qui se reporte aujourd'hui sur les marges des réseaux, dans les bassins versants dominants ; de plus en plus d'exploitations investissent leurs bénéfices dans l'acquisition de troupeaux de bœufs, qui parcourent les *tanety* — collines — les plus proches. Ces nouvelles dynamiques de l'espace déstabilisent les équilibres écologiques du système agraire et justifient des interventions de protection des bassins versants qui lient systèmes d'élevage et agriculture dans un cadre foncier sécurisé.

L'aménagement des bassins versants : un référentiel technique ancien peu intégré aux pratiques paysannes

L'ensablement permanent des réseaux hydroagricoles du lac Alaotra impose des réhabilitations répétées, qui grèvent la rentabilité des aménagements. Les modes d'exploitation extensifs des bassins versants contribuent à aggraver diverses formes d'érosion (*lavaka*, ruissellement) sur un milieu fragile. Parallèlement, les débits d'étiage des cours d'eau baissent, réduisant ainsi les possibilités de mise en eau précoce, bases de l'intensification de la riziculture irriguée.

Ce constat n'est pas nouveau. Des opérations de protection de bassins versants ont aménagé depuis quarante ans des milliers d'hectares en courbes de niveau, en plantations d'eucalyptus et en pâturages améliorés, parfois appuyés par des programmes de vulgarisation. Pourtant, à quelques exceptions près, ces techniques ne sont toujours pas intégrées aux pratiques paysannes. Ces actions, issues de travaux de recherche en milieu contrôlé, ont apporté les résultats techniques escomptés dans le cadre de travaux conduits en régie ou par travail obligatoire des producteurs. Les raisons de l'abandon de ces propositions se situent avant tout dans l'insuffisante prise en compte des conditions de leur appropriation par les producteurs, compte tenu des contextes démographique et économique.

L'identification des acteurs, de leurs objectifs, de leurs stratégies d'exploitation du milieu et de leurs capacités à participer à un aménagement apparaît comme un préalable évident à ce type de projet. Qui revendique les espaces à aménager, avec quel poids économique, social et institutionnel dans la société rurale, pour quelles utilisations à court terme et quelles finalités à long terme ?

Flux migratoire, conflits fonciers et processus d'extensification

Depuis un demi-siècle, l'Alaotra accueille un flux ininterrompu de migrants. La pression démographique — taux moyen d'accroissement annuel sur 36 ans : 4,5 % — joue un rôle moteur dans l'évolution de deux fronts pionniers combinés. On assiste simultanément à un morcellement des rizières anciennement aménagées, à une ascension de l'agriculture vers l'amont des bassins versants, accaparant les meilleurs parcours, et à une conquête de la rizi-

culture inondée vers l'aval, en direction des marais. Une situation particulièrement conflictuelle prévaut à l'amont de la plaine lacustre, les pâturages couvrant de moins en moins les besoins du bétail.

Dans un tel climat d'insécurité et en l'absence d'autorité capable d'arbitrer ces conflits, tout aménagement individuel est condamné. Les stratégies de dispersion des risques par une exploitation extensive et minière sont adaptées à ce contexte, même si elles apparaissent en contradiction avec les besoins d'une population en forte croissance sur un espace où l'extension des surfaces cultivables impose des contraintes de plus en plus fortes en termes de désenclavement, d'aménagement hydroagricole ou de transfert de fertilité.

Une action en deux temps : la sécurisation foncière et l'intégration de l'élevage à l'agriculture

En dehors de tout projet de développement, des prémices d'intensification s'ébauchent sur quelques sites particuliers de l'aval, sans véritable impact à l'échelle de la région. Deux approches complémentaires ont alors été mises en œuvre au sein de deux projets de gestion de l'espace rural. Elles consistent en une intervention immédiate, visant à sécuriser les droits fonciers des différents usagers des collines, préalable à des aménagements réalisés par ces derniers et complétée par des appuis à moyen terme, dont l'ambition est de réduire la pression sur les parcours en accès libre.

La chronologie des actions relatives à la sécurisation foncière s'établit comme suit. À l'initiative de quelques producteurs intéressés, le projet participe à l'identification d'une zone à aménager, de ses usagers et des revendications foncières de chacun. Une carte des limites de propriété est dressée ; elle servira de référence à un dossier de demande d'immatriculation, dont la procédure, grâce à des raccourcis tout à fait légaux, a été accélérée à la condition que les producteurs aient réglé eux-mêmes leurs problèmes de délimitation. La tâche du service des Domaines s'en trouve nettement simplifiée. En l'absence d'oppositions, la vingtaine d'adhérents que compte chaque groupe d'usagers peut espérer une immatriculation en un an au lieu de vingt en cas de demande individuelle classique. Le projet anime également une réflexion afin de préciser les objectifs d'aménagement des collines prévus par chaque membre. La cohérence d'ensemble est discutée ; un schéma d'aménagement est établi par les producteurs en fonction d'une légende remise par le projet, sur le même fond de carte que le parcellaire. Une équipe technique prend ensuite le relais pour aider à la réalisation des plantations d'arbres, à la conception d'un chemin de desserte des bas-fonds, etc.

Les interventions visant à améliorer les relations entre agriculture et systèmes d'élevage bovin abordent la question de la restitution de la fertilité sur les collines, pour laquelle une réduction de la charge pastorale est impérative, en essayant d'intégrer aux schémas d'aménagement une gestion sylvopastorale moins prédatrice. En outre, un accroissement du volume de la fertilité transférée est indispensable pour accompagner une expansion agricole durable sur les versants. Les actions ont concerné trois domaines : la santé, la réduction de la fonction de thésaurisation du cheptel extensif, l'intensification de l'élevage des animaux intégrés à l'exploitation. Un réseau privé de pharmacies vétérinaires a été monté à l'échelle régionale. De nouvelles formules d'épargne ont été testées sous forme de stockage du paddy et d'embouche bovine. Des référentiels techniques, partant d'une analyse de la diversité des pratiques d'élevage, des besoins et des contraintes exprimées par les agroéleveurs, ont été élaborés et diffusés. Ils portent sur l'utilisation des résidus de cultures, les productions fourragères, le logement des animaux, le fumier, les vaches laitières et l'embouche en fin de carrière pour les bœufs de trait.

La protection des bassins versants de l'Alaotra passe par une approche complémentaire associant sécurité foncière et transfert de fertilité. Sans droit sur le sol, aucun producteur ne souhaite s'impliquer dans une opération de gestion sylvopastorale de l'espace. Le pâturage parcouru par tous ne mérite l'attention et les efforts de personne ; chaque individu souhaite en profiter au maximum, sans contrepartie ni restitution. Sans réduction de la pression du cheptel bovin sur les parcours de collines, aucun aménagement forestier ne résiste à la divagation des troupeaux. L'enjeu est de taille, puisqu'il s'agit d'assurer et de pérenniser le bon fonctionnement d'infrastructures hydroagricoles particulièrement onéreuses et d'importance stratégique pour Madagascar.